



**LISTE DES PIÈCES À FOURNIR POUR LA DEMANDE D'ACCREDITATION AU TOGO D'UN
ENVOYÉ SPÉCIAL D'UN ORGANE DE PRESSE**

- Lettre de demande d'accréditation délivrée par le responsable habilité de l'organe de presse précisant l'adresse complète de l'organe, les nom, prénoms et adresse de l'envoyé spécial, les dates de séjour et les lieux de déroulement de la manifestation à couvrir;
- Fiche de demande d'accréditation, à retirer à la HAAC ou à télécharger sur le site internet de la HAAC, renseignée et signée l'envoyé spécial ;
- Curriculum vitae de l'envoyé spécial ;
- Copie de la carte de presse délivrée par l'organisme habilité du pays d'origine du correspondant ou du pays-siège de l'organe de presse ;
- copie de la carte professionnelle de l'organe de presse ;
- Copie de la carte nationale d'identité ou du passeport (s'il n'est pas Togolais) en cours de validité ;
- Deux (02) photographies d'identité récentes de format 4x4 ;
- Liste du matériel à utiliser : le renouvellement de ce matériel fera l'objet d'une notification à la HAAC.

NB : L'envoyé spécial doit remplir les formalités d'immigration, s'il n'est pas de nationalité togolaise